

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 13 mars 2020

TABLE DES MATIÈRES

FISCALITÉ

M. D. Landry

L'hon. M. Higgs

M. D. Landry

L'hon. M. Higgs

M. D. Landry

L'hon. M. Higgs

RECRUTEMENT

M. D. Landry

L'hon. M. Higgs

FINANCEMENT PAR LE GOUVERNEMENT

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. K. Chiasson

L'hon. M. Higgs

ÉLECTIONS

M. K. Chiasson

L'hon. M. Carr

M. K. Chiasson

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

FISCALITÉ

M^{me} Rogers

L'hon. M. Higgs

M^{me} Rogers

L'hon. M^{me} Shephard

M. Austin

L'hon. M. Steeves

M. Austin

L'hon. M. Steeves

RECRUTEMENT

M. Coon

L'hon. M. Holder

NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Coon

L'hon. M. Higgs

HABITATION

M^{me} Rogers

L'hon. M^{me} Shephard

PROGRAMMES SOCIAUX

M^{me} Harris

L'hon. M^{me} Shephard

M^{me} Harris

L'hon. M^{me} Shephard

L'hon. M^{me} Shephard

[Original]

FISCALITÉ

M. D. Landry (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Merci, Monsieur le président. La plupart des gens du Nouveau-Brunswick viennent de recevoir leur nouvelle évaluation foncière par la poste, et environ 200 000 de ces nouvelles évaluations ont augmenté. Cela signifie que les propriétaires paieront beaucoup d'impôt foncier cette année.

Le budget prévoit un certain allègement fiscal pour les propriétaires de propriétés commerciales et industrielles.

[Traduction]

D'après un reportage de la CBC, la mesure fait de grands gagnants, dont Irving. Selon le reportage, Irving Oil et J.D. Irving bénéficieront d'un allègement fiscal combiné de plus de 1 million de dollars. Le premier ministre savait-il que son budget avantagerait à ce point son ancien employeur?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, à mon avis, il importe de comprendre que quelque 24 000 personnes bénéficieront d'un allègement fiscal accordé aux propriétaires fonciers, et les économies d'impôts totales atteindront environ 34 millions de dollars. Sur les 34 millions, environ 6 millions, je pense, correspondront aux économies réalisées par les grandes entreprises, soit à peu près sept entreprises des quatre coins de la province. De ces 6 millions, environ la moitié, soit 3 millions, correspondront aux économies réalisées par Énergie NB et Alcool NB. Donc, pour mettre en oeuvre une politique... Il s'agit d'une politique qui vise l'ensemble de la province. Elle touche quelque 24 000 personnes et comporte des réductions d'impôts d'environ 31 millions pour des propriétaires d'entreprise de la province.

En ce qui concerne l'observation sur les grandes entreprises, Monsieur le président, l'élément que nous avons ajouté, c'est l'évaluation, ce que j'ai déjà dit publiquement. Je l'ai déjà dit à la Chambre, je pense. Nous repassons l'évaluation qui a été réalisée et les critères qui ont été utilisés en 2013 par le bureau d'évaluation, ce qui nous permettra de déterminer ceci : Quelles évaluations ont augmenté, à quel moment ont-elles baissé et devraient-elles monter maintenant? Par conséquent, Monsieur le président, les compagnies en question pourraient ne jamais subir une augmentation à cet égard, puisque nous procédons actuellement à l'évaluation de toutes les industries de la province afin de nous assurer qu'elles paient leur juste part.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. D. Landry (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Monsieur le président, nous ne nous opposons pas à des réductions d'impôts pour les entreprises, et nous souhaitons surtout voir des mesures qui viendront en aide à nos petites et moyennes entreprises. Ces dernières en bénéficieront, certes, mais, dans certains cas, cela ne représente que quelques centaines de dollars par année. Étant donné que les Irving et Énergie NB tireront le plus profit de l'allègement, une discussion a-t-elle même été engagée sur la question d'accorder un allègement fiscal qui ciblerait peut-être les petites et moyennes entreprises?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que je viens d'expliquer convenablement ce qui en est de la réduction fiscale et de cet élément précis qui y a trait.

La différence ici, Monsieur le président, c'est que le député d'en face et le parti qu'il représente voudraient pouvoir dire ceci : Ah, nous, nous réduisons l'impôt applicable à la petite entreprise ; l'ancien gouvernement l'a fait en appliquant, au revenu admissible, des réductions s'établissant à 2,5 %, à 3 % et à 4 %. Eh bien, si votre entreprise réalise des profits, tout va bien, mais, si elle n'en réalise pas, vous ne profitez pas des réductions. Il s'agit d'un impôt que vous ne payez jamais. Dans un tel cas, c'est le résultat net qui compte. Il s'agit d'aider les entreprises à réaliser un bénéfice net afin qu'elles soient en mesure de prendre de l'expansion et de croître. Il importe de faire la distinction entre les mesures qui améliorent vraiment les choses et celles qui ne font que nourrir les manchettes. Monsieur le président, notre objectif, c'est d'améliorer les choses. Merci.

[Original]

M. D. Landry (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Monsieur le premier ministre, que dites-vous aux propriétaires dont les impôts augmentent alors que les deux sociétés de l'entreprise Irving bénéficient d'un allègement fiscal de 1 million de dollars par année?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne suis pas certain d'avoir entendu la dernière partie de la question ; néanmoins, il semble qu'il s'agissait d'un thème semblable. Dans le cas des grandes entreprises, j'ai dit que nous procédions à une évaluation complète des industries de la province et que nous veillerions à ce qu'elles paient absolument chaque sou qu'elles devraient payer, car ce n'est pas juste si elles ne paient pas leur part. Le programme et la réduction fiscale ayant trait aux biens sont de portée générale. Monsieur le président, 24 000 entreprises bénéficieront de la modification. Lorsqu'une mesure est importante, elle ne peut pas être appliquée de manière sélective.

Questions orales

Toutefois, dans le cas des grandes entreprises — et, dans cette catégorie, quelque sept entreprises sont concernées —, nous les évaluons spécifiquement. C'est ce que j'ai dit il y a des mois. Le rapport doit être prêt au mois d'août, et nous veillerons à le présenter à quiconque veut le consulter. Il comprendra le résultat des évaluations et expliquera la façon dont elles ont été effectuées. Nous nous assurerons qu'elles sont réalisées de façon juste et responsable et que l'industrie paie sa part, Monsieur le président.

RECRUTEMENT

M. D. Landry (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Monsieur le président, le premier ministre est un ancien employé de Irving, et nous savons qu'il a recruté certains de ses anciens collègues de Irving pour pourvoir, au sein de l'appareil gouvernemental, des postes bien rémunérés et influents. À un moment donné, n'y a-t-il pas conflit d'intérêts? À mon avis, Monsieur le président, même l'apparence de conflit d'intérêts est mal perçue par les gens du Nouveau-Brunswick. À quel moment le premier ministre se retire-t-il des discussions liées au recrutement?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, un homme avec qui j'ai travaillé pendant de nombreuses années a pris sa retraite de Irving Oil. C'est un confrère ingénieur qui travaille actuellement au MTI. Il évalue tout le processus de gestion de projets afin de tirer meilleur parti du système, soit par la réalisation de projets réfléchis et l'instauration d'un processus d'appels d'offres qui permet d'optimiser les ressources.

Ce qui se passe au gouvernement à bien des égards, c'est une analyse totalement différente de la façon dont nous gérons et développons les projets et de la façon dont nous établissons les spécifications, soit en fonction de nos besoins et non en fonction de ce que disent « exiger » des politiciens, car il s'agit là d'un problème. C'est comme dire : Eh bien, construisez un pont dès maintenant. Eh bien, nous construirons un pont quand nous aurons besoin d'un pont. Nous pouvons vous garantir que nous aurons toujours un pont, Monsieur le président, mais cela ne veut pas dire que nous le construirons uniquement parce que des politiciens en ont décidé ainsi.

Monsieur le président, ce que je m'efforce d'incorporer dans le système en tant que pratique, c'est qu'il soit construit ce dont nous avons besoin quand il est déterminé que nous en avons besoin. Nous devons changer les règles du jeu et changer notre façon de penser et d'agir. Le système doit donc être vu sous différents angles. Nous avons d'excellents employés au sein du système — d'excellents employés. Toutefois, le fait d'adopter une autre approche, un autre point de vue, quant à la façon dont nous pouvons optimiser les ressources pour les contribuables... C'est ce que j'ai dû faire dans mon ancien emploi pour survivre. Nous...

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

FINANCEMENT PAR LE GOUVERNEMENT

M. Melanson (Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Au nom de notre caucus, nous tenons à remercier la médecin-hygiéniste en chef du travail exemplaire qu'elle réalise et des précisions qu'elle apporte quant à la façon dont nous devons lutter contre le coronavirus.

Monsieur le président, nous savions que le coronavirus toucherait un jour ou l'autre le Nouveau-Brunswick. Nous savons que le virus existe depuis environ deux mois. Nous ne savions pas quand il frapperait le Nouveau-Brunswick, mais c'est maintenant le cas. Ma question s'adresse au premier ministre. Alors que le budget était en voie d'élaboration et que l'information était diffusée, pourquoi le premier ministre et le ministre des Finances n'ont-ils prévu au budget aucune réserve pour éventualités ou aucun poste budgétaire à cet égard au cas où nous aurions besoin de fournir une aide économique et financière en raison de l'épidémie?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il y a certainement des avantages à avoir un budget excédentaire. Il y a certainement des avantages à avoir un budget qui permet de réduire la dette. Il y a certainement des avantages à avoir un plan et à ne pas jeter l'argent arbitrairement par les fenêtres en espérant que tout ira pour le mieux. Le budget tient compte des secteurs clés. Il s'agit non seulement d'être en mesure de réduire la dette, mais aussi d'avoir des fonds au sein du système au cas où nous devrions en retirer en cas d'urgence. C'est ce que nous avons dû faire par le passé lors de tempêtes de verglas et d'inondations. Monsieur le président, je suis fier de prendre la parole aujourd'hui pour dire que nous sommes en mesure de le faire si le virus se propage aussi dans la province.

Monsieur le président, voilà pourquoi il faut de la stabilité au sein du système. Voilà pourquoi il faut avoir de la suite dans les idées. Voilà pourquoi il faut s'employer à établir un plan de fonctionnement. Cet après-midi, j'ai un appel de deux heures prévu avec la vice-première ministre Freeland, et nous discuterons alors du soutien national et de l'orientation nationale pour ce qui est de la voie à suivre. Monsieur le président, nous avons un plan, nous agissons pour le mieux et ferons le nécessaire pour les gens de la province. Leur sécurité sera assurée.

M. Melanson (Dieppe, L) : Monsieur le président, le premier ministre ne cesse de dire qu'il a un plan et qu'il est un bon planificateur et gestionnaire financier. Hier, nous avons démontré que les bonnes pratiques de planification et de gestion financières n'ont pas commencé au moment où il est devenu premier ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Monsieur le président, le premier ministre dit qu'il planifie, alors pourquoi n'a-t-il pas prévu un poste budgétaire consacré à une réserve pour éventualités qui pourrait servir au cas où notre économie et certainement les recettes de la province subiraient un contrecoup important? Le premier ministre dit-il aussi ce matin que, s'il s'avérait nécessaire de retirer des fonds et que nous étions aux prises avec une insuffisance de recettes, non seulement il dépendrait d'Ottawa, mais il serait aussi disposé à réduire le montant de l'excédent qu'il prévoit obtenir?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Bien sûr, Monsieur le président. Bien sûr, nous ferons ce qui s'impose pour protéger la population de la province. Oui, cela veut dire que, si l'excédent n'atteint pas le montant prévu, l'excédent n'atteindra pas le montant prévu. Si nos prévisions en matière de réduction de la dette doivent être révisées à la baisse, elles seront révisées à la baisse. Nous avons une seule priorité, soit celle de protéger la santé et d'assurer le bien-être de la population de la province. Nous ferons ce qui s'impose pour atteindre cet objectif.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, à mon sens, nous pourrions tous convenir qu'il ne faut pas mêler la politique aux discussions sur le coronavirus. Comme il a été mentionné, la pandémie aura une incidence sur les entreprises ainsi que des répercussions économiques sur les gens.

[Original]

Monsieur le président, nous espérons que l'impact de la maladie à coronavirus sera minime, mais, si les gens sont forcés de s'isoler, en attendant le résultat des tests, le premier ministre envisage-t-il de financer les congés de maladie d'urgence pour les personnes qui en auront besoin? Merci.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, l'orientation nationale sera au coeur de la discussion prévue pour cet après-midi avec la vice-première ministre Freeland. Comment pouvons-nous protéger la santé de la population? Comment pouvons-nous protéger les gens, compte tenu de la conjoncture économique et de ses effets sur eux?

Toutefois, la situation est telle que nous nous attendons bel et bien à ce que les gens fassent preuve de prudence dans leur vie de tous les jours. Nous ne nous attendons pas à ce que les gens voyagent et s'exposent au danger. Nous ne nous attendons pas à ce que les gens s'exposent à des risques. Nous nous attendons, par contre, comme l'a dit la médecin-hygiéniste en chef, à ce que les gens fassent preuve de bon sens. Nous demandons aussi aux gens de ne pas composer le 811 s'ils se sentent bien, car cela entraîne une surcharge du

Questions orales

service et en bloque l'accès pour les personnes qui ne se sentent pas bien et qui ont rapidement besoin de soins.

Nous examinons maintenant toutes les conséquences de la réglementation ou de changements qui ont été faits. Voilà pourquoi nous devons coordonner l'effort entre les ministères pour comprendre les effets, les effets réels, des décisions qui sont prises et de leurs répercussions sur l'économie, afin que notre population ne se heurte pas inutilement à des difficultés.

ÉLECTIONS

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, étant donné que les bureaux de direction du scrutin municipal ouvriront dans quelques semaines, les candidats et les gens demandent ce qui se passera relativement aux élections. Ma question pour le premier ministre est la suivante : Y a-t-il eu, à l'égard des prochaines élections municipales, des discussions sur le coronavirus?

L'hon. M. Carr (New Maryland-Sunbury, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, PC) : Je suis reconnaissant de la question, Monsieur le président. J'ai eu des discussions avec des gens de mon ministère, et des gens de mon ministère ont eu des échanges avec l'OMU, Élections Nouveau-Brunswick et la médecin-hygiéniste en chef afin que nous coordonnions nos efforts. Je parlerai ce matin aux associations municipales. Plus tard aujourd'hui, ou tout juste après midi, je m'attends aussi à parler au député d'en face qui vient de poser la question ainsi qu'aux représentants des autres partis pour discuter de la prochaine étape ou des dispositions à envisager.

Nous voulons nous assurer de bien coordonner les efforts entourant les élections municipales. Nous voulons éviter qu'il se crée inutilement de la confusion à cet égard aussi. Nous voulons par contre nous assurer que les gens sont en sécurité. Nous voulons veiller à ce que l'orientation soit claire. Nous voulons le faire de concert avec tous nos partenaires qui doivent avoir voix au chapitre. Je crois que, lorsque nous discuterons de la question, surtout avec mes collègues des différents partis d'opposition, nous devons coordonner notre approche afin que les administrateurs au palier municipal puissent avoir la conviction que nous pouvons continuer de gouverner la province durant la crise qui sévit, Monsieur le président.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, la pandémie qui nous touche nous oblige à penser à la meilleure façon de limiter la propagation du virus, conformément aux conseils et à l'orientation que nous donnent nos responsables de la Santé publique. Le premier ministre a-t-il envisagé la possibilité de fournir à Élections Nouveau-Brunswick des fonds lui permettant d'investir dans de nouvelles technologies visant les bulletins de vote postaux et les bulletins de votes d'électeurs absents afin qu'un plus grand nombre de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

personnes du Nouveau-Brunswick puissent participer à notre démocratie sans que cela pose un risque à la santé publique? Un tel financement a-t-il été envisagé, Monsieur le président? Merci.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, Élections Nouveau-Brunswick ne nous a pas fait part, pour l'instant, des moyens complémentaires auxquels il lui faudrait recourir ni de ses besoins additionnels.

Toutefois, nous demandons à l'ensemble des ministères et autres organismes, dans le cas présent, à Élections Nouveau-Brunswick, de préciser leurs besoins relatifs au virus et à ses répercussions sur leurs activités. Voilà l'objet de l'appel avec le fédéral, soit celui de comprendre la façon dont les choses évoluent, de voir comment les autres provinces réagissent et quels sont leurs besoins et de voir ce que le gouvernement fédéral est disposé à faire et à quels égards. Nous sommes, à proprement parler, en train de catégoriser et de compiler tous les renseignements. Nous avons demandé à tous les ministères de le faire — ce qui inclurait certainement Élections Nouveau-Brunswick — afin qu'ils nous communiquent leurs besoins précis en ce qui a trait au virus.

FISCALITÉ

M^{me} Rogers (Moncton-Sud, L) : Merci, Monsieur le président. Nous savons qu'il a été fait mention dans le budget présenté cette année de ce qu'on appelle la double imposition foncière. Or, nous avons eu et avons exploré une idée qui pourrait permettre de réduire cet impôt davantage et plus rapidement. J'ai pris l'initiative de discuter de cette idée avec des ministres au cours de la dernière année pour établir la possibilité qu'elle soit intégrée au budget. Il s'agit là d'une mesure importante, à notre avis. Nous proposerons une motion demandant l'élimination complète de la double imposition sur les immeubles locatifs si ceux-ci comptent des logements abordables. S'agit-il d'une mesure que le premier ministre pourrait appuyer?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne suis pas sûr de comprendre entièrement la question. La réduction d'impôt dont il est question vise à favoriser les investissements du secteur privé. Elle vise l'augmentation du nombre de logements abordables, elle vise l'augmentation des activités au sein de l'industrie de la construction et elle vise l'augmentation des activités des entreprises, car, si les gens d'affaires ne sont pas surimposés, ils commenceront à investir dans leur compagnie.

Si la double imposition et tout le concept de l'impôt foncier sont examinés, c'est parce que les dispositions fiscales en vigueur dans notre province sont considérées comme injustes. Si nous en sommes arrivés là, c'est parce que des gouvernements n'ont cherché qu'à

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

imposer et dépenser. Voilà la façon de penser qui nous a menés à la situation actuelle. Tout ce que nous essayons maintenant de faire, c'est d'égaliser les conditions de concurrence par rapport aux provinces qui nous entourent afin que les gens voient le Nouveau-Brunswick, non pas comme une province où ils ne peuvent pas se permettre de vivre, où ils ne peuvent pas se permettre de réaliser des travaux de construction et où ils ne peuvent pas se permettre d'investir, mais bien comme une province où ils veulent vivre. Merci.

M^{me} Rogers (Moncton-Sud, L) : Monsieur le président, il y a des gouvernements qui pensent que nous ne devrions orienter les fonds que vers les personnes qui en ont le plus besoin. Nous voulons nous aussi aider les personnes du Nouveau-Brunswick qui sont vulnérables. Ce qui est proposé permet d'aider les personnes du secteur privé propriétaires d'immeubles à logements à consacrer davantage d'argent à la rénovation et à l'entretien de leurs immeubles et à en construire davantage. Le genre de politique proposée, voulant qu'il y ait aussi élimination — élimination complète et immédiate — de la double imposition foncière pour tout propriétaire qui prévoit, dans son immeuble, une offre de logements abordables, favorise donc les deux groupes, Monsieur le président. Cela aide les personnes vulnérables et favorise la croissance du secteur privé. Je me demande toujours si le premier ministre appuierait une telle motion.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, je tiens à remercier la députée d'en face de la question. Elle et moi avons déjà abordé le sujet, et il serait bon d'en discuter davantage. Je pense certainement que nous pouvons trouver un terrain d'entente. Je crois que l'initiative déjà mise en oeuvre par le ministre des Finances et le premier ministre constitue un très bon point de départ. Toutefois, vous savez, notre gouvernement a augmenté cette année le budget relatif à l'habitation, qui est de 9 millions de dollars supérieur à celui de l'année dernière. Aux termes de notre stratégie de trois ans, nous créerons 151 nouveaux logements abordables, ce qui, par rapport aux chiffres du gouvernement précédent, correspond à 10 de plus par année.

Écoutez, nous sommes conscients des besoins en matière de logements abordables, nous les comprenons et nous sommes si contents que le secteur privé veuille participer aux discussions à cet égard. Je crois que nous devrions envisager la possibilité d'offrir des mesures incitatives aux entreprises qui veulent construire des logements abordables et que nous devrions les encourager à le faire. Nous envisagerons de telles mesures au cas par cas et nous commencerons à tenir des discussions à ce sujet. J'accueillerais favorablement la collaboration avec la députée d'en face. Merci, Monsieur le président.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. Le plan me plaît.

L'autre jour, j'ai demandé au ministre des Finances ce qu'il prévoyait pour faire en sorte que les locataires, qui paient des loyers exorbitants dans la province, profitent des retombées de l'allègement fiscal lié à la réduction de la double imposition.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Malheureusement, la réponse a été peu encourageante. L'approche se résumait à attendre de voir ce qui se passerait. Monsieur le président, se croiser les doigts en espérant que les propriétaires feront bénéficier les locataires d'une part des économies qu'ils réaliseront ne constitue pas un plan. Je dois encore une fois insister auprès du ministre des Finances. S'engagera-t-il à imposer un gel des loyers pour que les propriétaires ne soient pas les seuls à profiter des avantages des réductions d'impôt et que les locataires pour qui le tout serait le plus bénéfique en voient aussi les retombées?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député de la question. Nous discutons avec l'association des propriétaires d'appartements de la façon dont les propriétaires géreront la situation lorsqu'ils disposeront de davantage d'argent. Nous avons certainement confirmé que nous envisageons de faire un examen relatif à la location au titre duquel nous étudierons en détail ce que les gens paient et la façon dont le tout influera sur le marché. Voilà l'orientation que nous prenons à cet égard à l'heure actuelle. Il y aura certainement un examen lié à la location.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. Il est fait mention dans le budget d'une autre réduction d'impôt, une que nous avons demandée, soit la réduction de l'impôt foncier applicable aux biens commerciaux pour stimuler la croissance des entreprises et alléger une partie du fardeau financier des petites et moyennes entreprises du Nouveau-Brunswick. La différence, c'est que notre plan de réduction d'impôt prévoyait aussi, pour les municipalités, une catégorie d'imposition qui pouvait inclure la machinerie et l'équipement, afin que les grandes industries paient leur juste part et un montant d'impôt raisonnable.

Monsieur le président, les Irving, les Costco et les Home Depot de ce monde, et la même chose est vraie pour Énergie NB — qui doit assainir ses finances —, toutes ces sociétés n'ont pas besoin d'allègements fiscaux. Ce sont les petites et moyennes entreprises qui ont besoin d'allègements fiscaux. Ma question s'adresse encore une fois au ministre des Finances. S'assurera-t-il que les municipalités disposent d'une catégorie d'imposition pour contrebalancer les allègements découlant de la réduction d'impôt dont profiteront les grandes industries?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député de la question. En fait, la mesure aide énormément les petites et moyennes entreprises : les biens de 83 % des entreprises qui profiteront de l'allègement fiscal sont évalués à moins de 400 000 \$ — 83 % —, et ceux de 93 % d'entre elles sont évalués à moins de 1 million de dollars. La mesure aide la classe moyenne et les petites et moyennes entreprises. Nous procédons aussi, chemin faisant, à une évaluation fiscale relative aux grandes industries. Nous voulons nous assurer qu'elles paient leur juste part. Or, veuillez noter, entre-temps, que les biens de 93 % des entreprises qui profiteront de l'allègement sont évalués à moins de 1 million de dollars et que ceux de

Questions orales

83 % d'entre elles sont évalués à moins de 400 000 \$; l'allègement aura donc des effets positifs sur les petites et moyennes entreprises.

RECRUTEMENT

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Comme la plupart des gens du Nouveau-Brunswick, j'ai été renversé par la récente nomination au poste de directeur général du Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick. Les bibliothèques du Nouveau-Brunswick tournent rond. Un récent rapport indique que les utilisateurs au Nouveau-Brunswick sont en grande partie satisfaits des services qu'ils reçoivent des bibliothèques, et la qualité des collections en est la principale raison.

Pour qu'un réseau de bibliothèques demeure solide, il doit être géré par une personne dotée d'une formation et d'une expérience pertinentes. Manifestement, le gouvernement a fait erreur dans le cas présent en confiant l'administration de notre réseau de bibliothèques publiques à une personne qui ne possède aucune expérience confirmée ni aucun diplôme d'études en la matière. Je parie qu'il n'est même pas titulaire d'une carte de bibliothèque — en passant, je le suis. Le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail admettra-t-il qu'une erreur a été commise et veillera-t-il à ce qu'une personne dotée des compétences requises pour le poste, comme une maîtrise en bibliothéconomie, par exemple, soit engagée pour gérer notre important réseau de bibliothèques publiques, qui est un élément essentiel de nos collectivités?

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je vais réitérer certaines des choses que j'ai dites publiquement la semaine dernière lorsque j'ai parlé aux médias de la question. Il est très clair que la nomination a été faite conformément à la *Loi sur la Fonction publique*. Elle a été faite par mon ancienne sous-ministre. J'ai pleinement confiance en cette personne, ma sous-ministre. Je peux vous dire qu'elle a adhéré au procédé. La nomination a été faite par le canal du Programme de gestion du talent, lequel a été exécuté au fil des ans pour déplacer les effectifs au sein de l'appareil gouvernemental. Voilà exactement ce qui s'est produit dans le cas présent.

Cela dit, je comprends qu'il y a, chez le public, des préoccupations, et c'est pourquoi le premier ministre et moi avons parlé aux gens du ministère des Ressources humaines. En fait, nous procédons actuellement à un examen du Programme de gestion du talent, si ce n'est que pour nous assurer qu'il satisfait aux objectifs établis. Si le programme peut être amélioré, nous le ferons, Monsieur le président.

[Original]

NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, même si je suis bien soulagé de voir que le budget comprend du financement soutenu pour le développement économique du Nord, il faudrait qu'un plan soit élaboré localement pour guider les investissements dans cette région.

Quand j'ai fait le tour du Nouveau-Brunswick, en février, j'ai constaté à quel point les gens du nord de la province se sentaient abandonnés. Ils trouvent que Fredericton fait toujours obstacle à leurs initiatives de développement basées sur leurs idées et leurs actifs locaux.

Le premier ministre va-t-il ordonner à la ministre responsable de la Société de développement régional d'appuyer l'élaboration locale d'une stratégie économique régionale pour le nord du Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, je pense que, depuis la fermeture de la fonderie, beaucoup de travail a été fait, de concert avec le port de Belledune et les dirigeants d'entreprises dans la collectivité, en vue de trouver la meilleure solution de rechange pour la région. Beaucoup d'effort a été mis dans la communication d'information. Je pense que nous sommes tenus au courant quant à l'état de la situation dans la région ; nous déployons donc des efforts considérables à cet égard.

Je pense que, pour pouvoir assurer la croissance économique dans nos régions rurales, peu importe où elles sont situées dans notre province, il faut essentiellement avoir un plan économique viable qui présente une vision s'échelonnant sur 20 ou 30 ans. Le financement à cet égard est inchangé et servira à stimuler la croissance économique dans les régions qui en ont le plus besoin. Toutefois, stimuler la croissance économique jusqu'à épuisement des fonds, c'est s'éloigner de l'objectif. Cette croissance doit être fondée sur une vision s'échelonnant sur 20 ou 30 ans. Au cours des semaines et des mois à venir, vous verrez le plan se concrétiser, et cela m'enthousiasme, Monsieur le président.

HABITATION

M^{me} Rogers (Moncton-Sud, L) : Merci, Monsieur le président. Le manque de logements abordables n'est pas un problème exclusif au Nouveau-Brunswick. En fait, d'autres administrations ont aussi légiféré afin de mobiliser le secteur privé. Quel meilleur moyen

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

d'inciter le secteur privé à accroître le nombre de logements abordables et à investir dans ses biens en lui faisant économiser de l'impôt foncier provincial et en le faisant maintenant? Le tout permettrait de créer plus de logements abordables pour les personnes vaillantes du Nouveau-Brunswick.

Voici ce que je demande au premier ministre : Voulez-vous vraiment que nous votions pour accorder un autre allègement fiscal aux géants du privé sans qu'une protection au chapitre des logements abordables pour les gens du Nouveau-Brunswick ne soit assurée? Nous constatons qu'il y a un manque de logements abordables. Nous constatons que les loyers augmentent constamment. Des travailleurs du Nouveau-Brunswick, jeunes et moins jeunes, n'ont pas les moyens de payer leur loyer. Devrions-nous être en faveur d'allègements fiscaux pour les grandes sociétés ou pour les personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick qui travaillent fort?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, je tiens à souligner le fait que notre budget comporte beaucoup des mesures que la députée d'en face vient de mentionner. Vous savez, les budgets visent la réalisation d'objectifs justes. À mon avis, nous avons dressé un très, très, très bon budget qui répond aux besoins de la collectivité et aux besoins du milieu des affaires, ce qui favorise notre stabilité.

La députée d'en face et moi avons parlé de l'impôt des propriétaires fonciers qui veulent investir dans le logement abordable. C'est pourquoi nous avons dressé, au titre de l'entente bilatérale conclue avec le gouvernement fédéral, un nouveau plan stratégique de 10 ans, qui comporte une initiative triennale visant la création de 151 unités — 10 de plus que le nombre construit par le gouvernement précédent. Nous saisirons toutes les occasions qui se présentent à nous pour accroître le parc de logements abordables. Nous le ferons en collaboration avec nos collègues. Merci, Monsieur le président.

PROGRAMMES SOCIAUX

M^{me} Harris (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Lorsque nous prenons en compte le fait que l'investissement prévu au budget n'est même pas à la hauteur de celui qui avait été fourni avant l'imposition de réductions l'an dernier... Le financement n'a même pas été rétabli au niveau antérieur. Vous donnez l'impression d'investir, mais, s'il est tenu compte des réductions que vous appliquez, le financement n'est toujours pas équivalent. Il y a des gens qui ont beau essayer, mais ils ont vraiment de la difficulté à trouver un logement subventionné, et vous avez fait des compressions à cet égard aussi. Il est incroyable de voir ce qui se passe.

Julie Gaudet, qui milite en faveur des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick, a souligné que, pour les personnes certifiées aveugles, sourdes ou handicapées, la hausse des



Questions orales

taux d'aide sociale correspond à 33 \$ par mois. Le Nouveau-Brunswick affiche donc les taux les plus faibles du Canada en ce qui a trait aux adultes célibataires ayant un handicap. Étant donné l'afflux de fonds venant du gouvernement fédéral, la ministre pense-t-elle pouvoir en faire davantage pour aider les personnes handicapées du Nouveau-Brunswick à sortir de leur grande pauvreté?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, PC) : Je suis reconnaissante de la question, Monsieur le président. Je pense qu'il est vraiment important de comprendre que, lorsque je faisais partie du gouvernement de David Alward, nous avons doublé l'aide sociale pour les personnes célibataires aptes au travail — je dis bien doublé. Cette année, nous avons augmenté les taux d'aide sociale pour les personnes célibataires aptes au travail et pour celles qui ont un handicap, la raison étant que nous procédons à un examen du profil relatif à l'aide sociale afin de bien comprendre où il faut orienter les fonds.

Je ne dis pas que nous avons terminé. Par contre, il faut comprendre que, pendant quatre ans, le gouvernement précédent n'a rien fait — rien. Je comprends le point de vue des gens d'en face. Je préconiserais moi aussi une hausse. Nous aimerions en faire davantage, et nous verrons si cela est possible. Nous allons déterminer où les besoins se font vraiment sentir. Je sais que les personnes handicapées et les personnes célibataires sont certainement celles qui ont besoin d'aide, et c'est là que nous avons commencé.

M^{me} Harris (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je me demande si nous pouvons revenir dans le temps et nous souvenir de la prestation pour aidant naturel, qui a vraiment aidé les personnes handicapées. Celle-ci s'élevait à 107 \$ par mois, et le gouvernement actuel l'a éliminée sans même faire montre d'empathie ou même se dire préoccupé. Voilà le constat. Voilà la différence. De ce côté-ci, nous nous soucions des gens. Nous ne considérons pas les gens du Nouveau-Brunswick comme de simples pions et numéros.

Vous parlez d'accroître le financement, mais vous ne le faites même pas correspondre à ce qu'il était. Ce n'est qu'un tour de passe-passe, et les compressions sont drastiques. Ce que vous mettez en oeuvre touche les personnes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick. Il est grand temps que vous tourniez votre attention vers les personnes du Nouveau-Brunswick qui ont besoin d'une telle aide et que vous manifestiez envers elles une réelle empathie. Le temps est venu pour vous d'investir davantage.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, ce sont là les propos d'une personne membre d'un gouvernement qui n'a jamais planifié ses activités plus de deux mois à l'avance. Le gouvernement en question versait une prestation qu'il n'avait pas les moyens de verser. Qui plus est, il n'a même pas veillé à ce que la prestation soit versée aux personnes qui en avaient besoin.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je sais que des personnes qui avaient besoin de l'argent en question l'ont reçu. Je n'ai pas aimé le fait que nous avons dû prendre cet argent pour le verser à 15 000 membres du personnel des services de soutien à domicile dont le soutien toucherait un plus grand nombre de gens du Nouveau-Brunswick. Une décision a été prise, Monsieur le président. Il s'agit de la prise des responsabilités.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Guitard) : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, PC) : Des décisions difficiles doivent être prises et appliquées et non remises, comme le gouvernement précédent l'a toujours fait. Je sais que cela n'est pas facile, et j'ai appris à accepter le fait que je ne suis pas parfaite. Toutefois, le bilan de 4 ans des gens d'en face ne souffre pas la comparaison avec mon bilan de 16 mois.